FOYER RURAL RENOUVEAU
Mairie – 11 Boulevard Maurice Ouin
91820 BOUTIGNY sur ESSONNE
Email : renouveau.boutigny@gmail.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR « ACTIVITÉS DES MINEURS »

Le Foyer Rural Renouveau accueille des mineur(e)s. L'adhésion perçue lors de l'inscription couvre la pratique des différentes activités en présence de l'animateur ou du professeur.

Prise en charge des adhérents par l'association

- Elle commence et s'arrête aux heures précises des séances d'entraînement ou d'apprentissage.

Il est demandé aux responsables légaux de s'assurer, en déposant les enfants,

  - que l'entraînement ou l'activité a bien lieu,
  - que leurs enfants regagnent effectivement le groupe d'affectation.
- Ils doivent être présents à la fin de la séance pour reprendre en charge le mineur.
- L'association décline toute responsabilité pour tout incident ou accident survenu à un membre qui ne s'est pas présenté à l'entraîneur ou qui a quitté l'installation sans son autorisation. Il en est de même dès la sortie de l'établissement et sur la voie publique.

A signer par le représentant légal lors de l'inscription

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur « Activités des mineurs » organisées par le foyer rural Renouveau et m'engage à le respecter.

Nom :

Date : « lu et approuvé »

Signature